

RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE DE L'ENTREPRISE



Dans un contexte économique en mutation, la prise de conscience pour un dirigeant que la performance d'une entreprise tient compte avant tout de sa capacité à s'adapter à son environnement est un enjeu important.

Le Conseiller de la Chambre de Métiers apportera son expertise pour aider le chef d'entreprise, en fonction de son projet, à anticiper les besoins en ressources humaines, à faire évoluer l'organisation du travail pour renforcer la compétitivité de l'entreprise et assurer ainsi sa pérennité.

Notre accompagnement



Faire un état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise



Réaliser le diagnostic partagé des forces et des axes de progrès du modèle d'organisation



S'entretenir avec les salariés pour recueillir leur perception de leurs missions et de la vie de l'entreprise



Formaliser une synthèse de l'audit (résumé des principaux points exprimés par les salariés, établissement des préconisations)



Restituer le résultat de l'audit auprès du Dirigeant



Accompagner à la conduite du changement (mise en oeuvre du plan d'actions)